DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 17/09/2024
Reçu en préfecture le 17/09/2024
Publié le
ID : 064-216405118-20240906-2024_62D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 6 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 septembre à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLLE, CHAPOTHIN, DOUARD, GÉLIZÉ, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : M. CAYRON (Mme TADDEI)

Absent excusé : ******

Secrétaire de séance : Mme. LANDRIEU

Objet : Le personnel : Création d'emploi de comptable

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu de la radiation des cadres de l'actuelle comptable, il convient de renforcer les effectifs du service administratif.

Emploi créé	Nombre d'heures	Date de création
Comptable	35H	01/11/2024

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal :

DECIDE la création, à compter du 01/11/2024, d'un emploi permanent :

Rédacteur territorial à 35H

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

La secrétaire de séance — Le Maire,

MAIRIE DE SAUVAGNON — Pyrénées-Atlantiques

Floriane LANDRIEU — Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	22	23

CONVOCATION
Date : 30/08/2024
Affichage : 30/08/2024

N° 2024-62D